

LA COMMUNE, "ESPACE NATUREL D'ENGAGEMENT DU CITOYEN"

Depuis la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité du 15 octobre, de nombreux maires signent la Charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité portée par l'Odas, affirmant ainsi leur volonté de consolider dans leur commune les liens sociaux et les solidarités de proximité. En Haute-Savoie, le conseil municipal de Faverges-Seythenex a approuvé cette charte à l'unanimité. Dans leur délibération, les élus déclinent concrètement ses engagements et réaffirment leur "engagement à construire les conditions qui impliquent les habitants et favorisent l'exercice d'une citoyenneté active" à travers toutes les politiques municipales et en impliquant l'ensemble des élus, services et partenaires. Extraits de la délibération et témoignage du maire.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FAVERGES-SEYTHENEX

Dans un contexte global et national d'essoufflement démocratique et de renforcement des clivages sociaux, économiques, religieux et autres, qui impactent la capacité des usagers à agir pour la cité ; la municipalité de Faverges-Seythenex entend réaffirmer que l'enjeu de la citoyenneté est au cœur des politiques publiques qu'elle met en œuvre.

La commune est l'espace naturel d'engagement du citoyen, c'est en effet dans la proximité (rue, quartier, hameau, ville) que se construit et se réalise la citoyenneté. C'est au niveau local que le potentiel des politiques de citoyenneté est le plus fort, d'autant qu'elles peuvent s'exercer dans toutes les compétences dévolues aux communes qui concernent l'habitant tout au long de sa vie.

Cette présente délibération vise à poser un cadre afin qu'à l'échelle de la commune la citoyenneté prenne tout son sens, permettant à chacun de trouver les voies et les moyens de son engagement.

Il s'agit d'une aventure commune collaborative (habitants, collectivités, institutions, acteurs économiques, associations, corps intermédiaires) dans laquelle chacun détient sa responsabilité dans ce processus d'émancipation citoyenne.

Monsieur le maire souligne que le concept de citoyenneté est à la fois très présent dans la vie quotidienne mais reste souvent flou et peu concret pour les habitants. Aussi est-il essentiel de construire et de faire vivre la citoyenneté par des actions qui donnent du sens et de la reconnaissance à l'engagement de chacun, l'énergie citoyenne étant plus que jamais la ressource indispensable pour réussir les transitions écologiques et énergétiques en cours et améliorer le mieux vivre ensemble.

C'est dans ce cadre, fort des valeurs de partage, de réciprocité, de solidarité, de fraternité et de responsabilité et faisant nôtre l'idée que "l'on ne naît pas citoyen, on le devient". La municipalité encourage et accom- pagne le processus de développement

de la citoyenneté par l'ensemble des actions ci-après rappelées, étant précisé que la liste n'est pas exhaustive et que chacune des actions dispose d'outils, de conventions, de règlements et de procédures opérationnelles adaptées.

Il convient de citer :

- la création d'un poste chargé de citoyenneté ;
- l'organisation de la Journée citoyenne ;
- le budget participatif ;
- la création d'une plateforme participative "enjeux citoyens" ;
- l'élaboration d'une charte de la citoyenneté à la commune de Faverges-Seythenex ;
- la cérémonie de remise des cartes d'électeurs aux jeunes de la commune.
- les axes ciblés du PEDT (Projet Éducatif Territorial) sensibiliser et éduquer à la citoyenneté ;
- la reconnaissance des droits culturels des citoyens dans leurs diversités ;
- les réunions publiques d'information et d'échanges ;

- les groupes de paroles (consultation des habitants).
Monsieur le Maire indique que cet engagement de la commune à

agir pour la citoyenneté nous amène très naturellement à approuver la Charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité jointe à la présente

délibération, proposée à l'ensemble des mairies à l'occasion de la journée nationale du 15 octobre." ■

TÉMOIGNAGE

"Engager notre commune dans le développement de la citoyenneté active"

Jacques Dalex, maire de Faverges-Seythenex



© DR

Engager la commune dans le développement de la citoyenneté, c'est très précisément rappeler à chaque citoyen que rien ne peut se faire sans lui, que la participation active de chacun est nécessaire, indispensable. Nous ne sommes, nous les élus, que les représentants de ce peuple citoyen, il nous faut donc, chaque fois que c'est possible, le questionner sur sa volonté, s'assurer que nous sommes en phase, que nous nous sommes bien compris.

C'est un mouvement de va et vient, d'aller-retour. L'élu avance, se saisit du problème, recherche des solutions. Mais s'il oublie le citoyen qui lui a donné mandat, le décrochage survient, l'élu n'est plus porteur d'un projet collectif, l'incompréhension naît, le désintérêt des citoyens pour la chose publique intervient.

En proposant une délibération au conseil municipal, le maire interpelle à la fois le conseiller municipal, pour que celui-ci ne s'installe pas dans la routine, mais plus largement l'ensemble des citoyens sur la dimension éminemment politique de notre action.

Les principaux problèmes qui se posent, dans notre vie communale, ce ne sont pas les nécessités d'infrastructure, sur lesquelles il y a peu de débats et qui font rapidement consensus. Le plus souvent il s'agit plutôt de conflits de voisinage, d'incivilités de toutes sortes, d'incompréhensions, de difficultés à accepter l'autre dans sa diversité, son genre, sa culture, sa religion. Notre rôle est de faire vivre le lien social entre toutes les générations, les cultures... qui s'apportent mutuellement beaucoup. Comment améliorer cela ? Pas d'autres solutions avec l'engagement de la municipalité, que la prise de conscience citoyenne, l'éducation des enfants bien entendu, mais aussi des adultes qui, quelquefois, oublient leur rôle d'exemplarité et la fraternité qui devraient tous nous unir.

Retrouvez la Charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité sur notre site odas.net.